

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs d'alcool benzylique originaire de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2025/6741, JO C du 19.12.2025

Type de mesure : ouverture d'une procédure antidumping.

Date d'ouverture : le 19.12.2025.

Produit concerné : alcool benzylique (également appelé phényleméthanol, benzèneméthanol, phénylcarbinol ou hydroxytoluène), un alcool aromatique, portant généralement le numéro CAS (Chemicals Abstract Services) 100-51-6 et le numéro CUS (Customs and Statistics) 0011660-9.

Nomenclatures concernées : code NC 2906 21 00.

Pays d'origine : République populaire de Chine.